

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**TENUE LE LUNDI 25 MARS, À L'ÉCOLE**  
**À 18 H 30**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Mélanie Bernier	Conseillère en orientation
Madame Caroline Déry	Parent
Monsieur Yury Fesko	Parent
Monsieur Éric Houle	Enseignant
Madame Christelle Jean	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Daphné Letendre	Enseignante
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Éliane Montembeault	Enseignante
Madame Josée Proulx-Chouinard	Enseignante
Monsieur Bruno Quesnel	Parent
Monsieur Edwin Antonio Villegas	Parent
Madame Esther Angèle Youbi	Parent
Aiden Donnelly	Élève
William Desparois	Élève

---

**INVITÉE :**

Madame Martine LaBrecque	Directrice adjointe
--------------------------	---------------------

**ÉTAIT ABSENTE :**

Madame Sylvie Gamache	Représentante de la communauté
-----------------------	--------------------------------

---

**1. MOT DE BIENVENUE.**

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Bergeron déclare la séance officiellement ouverte, à 18 h 30.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.  
 (CÉ-23-24-1267)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Mélanie Bernier

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

## ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
  - 3.1. Adoption du procès-verbal du 26 février 2024;
  - 3.2. Suivi au procès-verbal du 26 février 2024;
4. Parole du public;
5. Épreuves ministérielles et session d'examens (*document 2146*);
6. Acte d'établissement 2024-2025 (*document 2147*);
7. Composition du conseil d'établissement 2024-2025;
8. Présentation du calendrier scolaire 2024-2025 (*document 2148*);
9. Protocole d'entente en escalade au Sport-études (*document 2149*);
10. Uniforme scolaire;
11. Résolution pour les mesures dédiées et protégées du MEQ 2023-2024 (*document 2150*);
12. Présentation des projets d'activités et de sorties (*document 2151*);
13. Présentation des activités de financement et de commandites (*document 2152*);
14. Parole aux élèves;
15. Parole à la représentante de l'OPP;
16. Parole à la représentante de la communauté;
17. Parole au personnel;
18. Parole au représentant au comité de parents;
19. Mot de la direction;
20. Mot de la présidente et correspondance;
21. Varia;
  - 21.1. \_\_\_\_\_
  - 21.2. \_\_\_\_\_
  - 21.3. \_\_\_\_\_
22. Levée de l'assemblée.

APDOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 3. PROCÈS-VERBAL :

#### 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 FÉVRIER 2024. (CÉ-23-24-1268)

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Bruno Quesnel

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 26 février 2024 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 3.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 26 FÉVRIER 2024.

La candidature pour la bénévole de l'année qui a été soumise est madame Mélissa Mundaca pour son implication au football.

**4. PAROLE DU PUBLIC.**

Aucun public.

**5. ÉPREUVES MINISTÉRIELLES ET SESSION D'EXAMENS (DOCUMENT 2146).  
(CÉ-23-24-1269)**

Madame Martin Paquet présente le calendrier provisoire des épreuves ministérielles et de la session d'examens de fin d'année. Elle indique également que la levée des cours sera à partir du 10 juin 2024 pour la session d'examens, pour l'ensemble des élèves de l'école, sauf l'adaptation scolaire, le PISPC et le PEP/Pré-DEP.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Bruno Quesnel

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent l'horaire de la session d'examens et la levée des cours à partir du 10 juin 2024 pour la session d'examens.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**6. ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025 (DOCUMENT 2147).  
(CÉ-23-24-1270)**

Madame Martin Paquet présente l'acte d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Eliane Montembeault

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent l'acte d'établissement 2024-2025 tel que présenté par la direction.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**7. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025  
(CÉ-23-24-1271)**

La direction explique que la composition du conseil d'établissement de notre école comporte déjà le nombre maximal de membres pouvant y siéger. Ainsi, la composition demeurera la même pour l'année scolaire 2024-2025.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Edwin Antonio Villegas

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent la composition du conseil d'établissement 2024-2025 tel que présenté par la direction.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. PRÉSENTATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 (DOCUMENT 2148).  
(CÉ-23-24-1272)**

Madame Martin Paquet présente le calendrier scolaire 2024-2025, incluant la journée pédagogique bassin et les deux journées pédagogiques choisies par l'école.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Yuri Fesko

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent le calendrier scolaire 2024-2025 tel que présenté par la direction.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**9. PROTOCOLE D'ENTENTE EN ESCALADE AU SPORT-ÉTUDES (DOCUMENT 2149).  
(CÉ-23-24-1273)**

La direction informe d'une nouvelle entente entre la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade, le mandataire Excellence escalade Québec et le Sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré. Ce protocole d'entente prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Pour l'année scolaire 2024-2025.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Christelle Jean

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent ce nouveau programme.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**10. UNIFORME SCOLAIRE.**

Madame Martin Paquet présente la collection de vêtements qui a été choisie par les élèves. Le fournisseur qui a été retenu est Flip design. À la suite de la demande des élèves d'avoir une écriture en arrière du hoodie, le coût supplémentaire sera de 2\$ de plus. Les chandails des équipes sportives, comités, etc. portant le logo de l'école seront acceptés. Madame Bergeron nous fait part des courriels reçus des parents.

**11. RÉOLUTION POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES DU MEQ 2023-2024 (DOCUMENT 2150).  
(CÉ-23-24-1274)**

Le conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré confirme que le Centre de services scolaire lui a transféré un montant de 846 186 \$ dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023 2024.

Description	#AN	#Mesure	Protégée/ Dédiee	Montant \$
Sorties scolaires en milieu culturel	48	15186	Protégée	69 200 \$
Formation continue du personnel enseignant sur l'usage pédagogique des techno numériques et programmation	71	15084	Dédiee	25 437 \$
Aide alimentaire	79	15012	Protégée	61 286 \$
Soutien additionnel (entraide éducative et accompagnement pédagogique)	91A	15021	Protégée	109 212 \$
Activités parascolaires au secondaire	92	15028	Protégée	461 701 \$
Soutien à la réussite éducative des élèves doués	95	15027	Protégée	8 108 \$
Formation en réanimation cardio-respiratoire en 3 <sup>e</sup> secondaire	96	15200	Dédiee	3 235 \$
Bien-être à l'école	98	15022	Protégée	10 532 \$
École accessible et inspirante	99	15231	Dédiee	97 475 \$
<b>TOTAL</b>				<b>846 186 \$</b>

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Esther Angèle Youbi

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

**12. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE SORTIES (DOCUMENT 2151).  
(CÉ-23-24-1275)**

Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités et de sorties proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Bruno Quesnel

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de sorties tels que présentés par la direction.

**APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**

**13. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE COMMANDITES (DOCUMENT 2152).  
(CÉ-23-24-1276 à 1280)**

Madame Martin Paquet présente les différents projets d'activités de financement et de commandites.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Bruno Quesnel

**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités de financement et de commandites tels que présentés par la direction.

**APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ**

**14. PAROLE AUX ÉLÈVES.**

Les élèves nous parlent de la réussite de la semaine du festival du printemps.

**15. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE L'OPP.**

Madame Déry n'a pas d'information à partager.

**16. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ.**

Madame Gamache est absente.

**17. PAROLE AU PERSONNEL.**

Madame Letendre souligne le festival du printemps et la participation des enseignants.

Madame Montembeault nous informe de la participation des élèves de l'adaptation scolaire au tournoi d'airball du CSS.

Madame Proulx-Chouinard nous parle de la joute oratoire. L'équipe de français de secondaire 5 a invité l'ensemble de l'école à assister à la Joute oratoire 2023-2024 à l'auditorium le 23 janvier dernier aux périodes 2 et 3. Les enseignants et membres du personnel, ainsi que l'ensemble des élèves de secondaire 5 régulier, ont assisté à six débats sur des sujets controversés variés impliquant des représentants de tous les groupes de français du secteur régulier. L'objectif était d'avoir les meilleurs arguments possibles afin de pouvoir être sélectionnés et participer à la finale de la Joute oratoire 2023-2024 le 25 mars sur l'heure du dîner. Les deux équipes finalistes étaient alors accompagnées de professionnelles de la santé pour les aider à concocter leurs arguments. Un seul groupe a été couronné vainqueur et a reçu un trophée.

**18. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.**

Monsieur Fesko nous indique que la dernière rencontre a eu lieu le 13 mars 2024. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- ✓ Beaucoup de sujets qui concernant le primaire;
- ✓ La soirée des bénévoles;
- ✓ La conférence offerte par l'institut des troubles d'apprentissage;
- ✓ La pièce de théâtre le Village d'Éli portant sur la santé mentale qui sera présentée le 27 avril à 19 h à LPP;
- ✓ L'éclipse solaire;
- ✓ L'activité Main dans la main à l'école Brenda Milner le 13 avril.

La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 17 avril 2024.

**19. MOT DE LA DIRECTION.**

Madame Martin Paquet informe les membres des principaux dossiers en cours :

- ✓ La préparation de la prochaine année scolaire;
- ✓ Le plan de rattrapage;
- ✓ Le code de vie 2024-2025;
- ✓ Le dénombrement de clientèle pour 2024-2025;
  - Groupes de moins en adaptation scolaire;
- ✓ L'éclipse solaire.

Elle nous fait part également de son appréciation de la joute oratoire.

**20. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE.**

Madame Bergeron remercie le personnel de l'école pour le travail dans le dossier de l'uniforme scolaire. Elle remercie également le comité Football pour avoir soumis la candidature de la bénévole de l'année.

**21. VARIA.**

Aucun sujet.

**22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Daphné Letendre propose la levée de l'assemblée, à 20 h 02.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

Pauline Martin Paquet  
Directrice

Nadia Bergeron  
Présidente